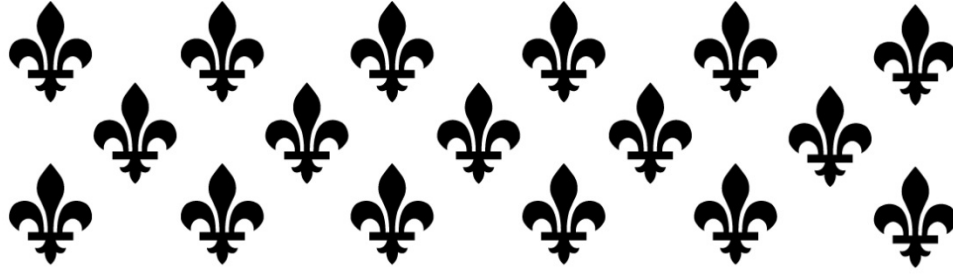


ISSN 2818-9779



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mardi 29 avril 2025 — Vol. 47 N° 205

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2025

Débats de l'Assemblée nationale
Le mardi 29 avril 2025 — Vol. 47 N° 205

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	9491
Rendre hommage à de jeunes bénévoles de Lac-Delage à l'occasion de la Semaine de l'action bénévole	
M. Sylvain Lévesque	9491
Féliciter les finalistes du concours d'écriture Point-virgule	
M. Frantz Benjamin	9491
Rendre hommage à Mme Denise Gagnon	
Mme Marie-Louise Tardif	9491
Appuyer les organismes d'aide à l'emploi	
M. Andrés Fontecilla	9492
Rendre hommage à M. François Marcil	
Mme Sonia Bélanger	9492
Rendre hommage à M. Kevin Hutcheson	
Mme Désirée McGraw	9492
Rendre hommage à M. Jérémy Dumora	
M. Mathieu Lemay	9493
Rendre hommage à M. Richard Poirier	
M. Pascal Bérubé	9493
Rendre hommage à M. Gilles Péloquin	
M. Gilles Bélanger	9493
Souligner le 30e anniversaire de la guignolée de Saint-Mathias-sur-Richelieu	
M. Jean-François Roberge	9494
Souligner le 65e anniversaire de GAGA Patates	
M. Mathieu Lévesque	9494
Souligner le 40e anniversaire de l'organisme d'entraide communautaire Le Halo	
M. Vincent Caron	9494
Dépôt de documents	9495
Dépôt de rapports de commissions	9495
Consultations particulières sur le projet de loi n° 94 — Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives	9495
Étude détaillée du projet de loi n° 81 — Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement	9495
Questions et réponses orales	9495
Plan de réduction de la taille de l'État	
M. Marc Tanguay	9495
M. François Legault	9496
M. Marc Tanguay	9496
M. François Legault	9496
M. Marc Tanguay	9496
M. François Legault	9497
M. Marc Tanguay	9497
M. François Legault	9497
Annulation d'une greffe de rein	
M. André Fortin	9497
M. Christian Dubé	9497
M. André Fortin	9498
M. Christian Dubé	9498
M. André Fortin	9498
M. Christian Dubé	9498
Plan de lutte contre l'itinérance	
Mme Elisabeth Prass	9498
M. Lionel Carmant	9499
Mme Elisabeth Prass	9499
M. Lionel Carmant	9499
Mme Elisabeth Prass	9499
M. Lionel Carmant	9499

Table des matières (suite)

Révision du système de protection de la jeunesse	
Mme Brigitte B. Garceau	9500
M. Lionel Carmant	9500
Mme Brigitte B. Garceau	9500
M. Lionel Carmant	9500
Mme Brigitte B. Garceau	9501
M. Jean-François Roberge	9501
Position du gouvernement concernant les projets de pipeline en territoire québécois	
Mme Ruba Ghazal	9502
M. François Legault	9502
Mme Ruba Ghazal	9502
M. François Legault	9502
Mme Ruba Ghazal	9503
M. François Legault	9503
Délais d'attente en chirurgie	
M. Vincent Marissal	9503
M. Christian Dubé	9503
M. Vincent Marissal	9503
M. Christian Dubé	9504
M. Vincent Marissal	9504
M. Christian Dubé	9504
Investissement du gouvernement dans La Compagnie électrique Lion	
M. Paul St-Pierre Plamondon	9504
M. François Legault	9505
M. Paul St-Pierre Plamondon	9505
M. François Legault	9505
M. Paul St-Pierre Plamondon	9505
M. François Legault	9505
Gestion des finances publiques	
M. Youri Chassin	9506
M. Simon Jolin-Barrette	9506
M. Youri Chassin	9506
M. Simon Jolin-Barrette	9506
M. Youri Chassin	9507
M. Simon Jolin-Barrette	9507
Motions sans préavis	9507
Condamner l'intimidation et le harcèlement en ligne dont sont victimes les femmes dans l'espace public	9507
Mise aux voix	9508
Demander au gouvernement de s'engager à maintenir le monopole d'Hydro-Québec sur la distribution et la vente d'énergie	9508
Mise aux voix	9508
Avis touchant les travaux des commissions	9509
Ajournement	9510

Le mardi 29 avril 2025 — Vol. 47 N° 205

*(Treize heures quarante minutes)***La Vice-Présidente (Mme Soucy) :** Bon mardi. Vous pouvez vous asseoir.**Affaires courantes****Déclarations de députés**

Donc, nous sommes aux affaires courantes, déclarations de députés, et je cède la parole immédiatement à M. le député de Chauveau.

Rendre hommage à de jeunes bénévoles de Lac-Delage à l'occasion de la Semaine de l'action bénévole**M. Sylvain Lévesque**

M. Lévesque (Chauveau) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. À l'occasion de la Semaine de l'action bénévole, qui se déroule du 27 avril au 3 mai, je désire souligner l'engagement bénévole de jeunes de la ville de Lac-Delage.

L'implication citoyenne est reconnue pour être présente au Lac-Delage. En 2020, alors que les circonstances exigeaient créativité et adaptation, nos bénévoles adultes ont su se réinventer pour maintenir la tenue d'activités rassembleuses. C'est ainsi qu'une nouvelle initiative a vu le jour, un parcours extérieur de l'Halloween qui a su captiver l'intérêt des jeunes. Depuis ce moment, plusieurs jeunes se sont engagés activement dans l'organisation d'événements. Ils participent aux rencontres, confectionnent des costumes, proposent de nouvelles idées, et apportant une énergie inspirante.

On peut le dire avec fierté, la relève bénévole est assurée à Lac-Delage. À vous, jeunes engagés, présents dans nos tribunes, merci de votre contribution et de votre engagement remarquable.

Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député de Chauveau. Nous poursuivons maintenant avec M. le député de Viau.

Féliciter les finalistes du concours d'écriture Point-virgule**M. Frantz Benjamin**

M. Benjamin : Mme la Présidente, fière du succès de la première édition, l'Assemblée nationale a lancé, à l'automne dernier, la deuxième édition du concours d'écriture Point-virgule, toujours dans l'objectif de promouvoir la langue française auprès des jeunes.

Qui de mieux désignés que ceux et celles qui représentent cette génération qui a grandi dans un univers ponctué d'écrans pour réfléchir sur la place des médias sociaux? Inspirés par les travaux de la Commission spéciale, nous avons invité les élèves de première et deuxième année du secondaire de partout au Québec à s'exprimer sur le sujet.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir d'accueillir les 10 finalistes : Andréa, Angélique, Aurélie, Clara, Debya, Élisabeth, Flavie, Malik, Orlane Moayé Ange et Restauré. Mes collègues et moi sommes touchés d'avoir eu la chance de lire vos mots, vos idées, votre sensibilité. Votre présence dans les tribunes de la salle du Conseil législatif nous montre que vous avez à votre portée un puissant outil : celui de la parole et de l'argumentaire.

À titre de vice-président de l'Assemblée nationale et de poète, je félicite les finalistes de faire vivre la langue française, et je les invite à continuer d'explorer les grands boulevards de l'imaginaire.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, je suis prête à céder la parole à Mme la députée de Laviolette—Saint-Maurice.

Rendre hommage à Mme Denise Gagnon**Mme Marie-Louise Tardif**

Mme Tardif : Denise Gagnon est surnommée «la comète». Dynamique, engagée, généreuse, intense, directe, convaincue, elle est la plus grande partisane de toute l'existence de l'équipe de hockey junior majeur de Shawinigan.

Depuis plus de 50 ans, même durant les années 70, alors que l'équipe s'appelait les Bruins, elle était présente pour crier et encourager les joueurs. Seuls des problèmes de santé l'empêchent d'être présente lorsqu'ils jouent à domicile. Elle a régulièrement organisé des voyages pour aller encourager lorsqu'ils jouent à l'extérieur.

Depuis des décennies, les joueurs la reconnaissent. Denise apprécie tellement ses petits gars qu'il lui est arrivé de leur organiser des fêtes. Riche de son amour, elle leur donnait même des cadeaux à Noël.

Preuve de sa proximité avec les joueurs, elle a eu droit à ses moments avec la Coupe du président et la coupe Memorial.

50 ans à encourager les joueurs de hockey des Cataractes, c'est exceptionnel et digne de mention. Merci. Vous êtes magnifique. Bonne joute ce soir!

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Merci. Donc, nous poursuivons avec M. le député de Laurier-Dorion.

Appuyer les organismes d'aide à l'emploi

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : Merci, Mme la Présidente. Je prends la parole aujourd'hui pour souligner l'extraordinaire travail des organismes en employabilité qui accompagnent avec expertise des milliers de personnes vers l'insertion et le maintien en emploi. Dans ma circonscription, Emploi Jeunesse et le Centre Génération Emploi sont des exemples éclatants de cette réussite.

Je suis extrêmement déçu de la décision du gouvernement du Québec de couper leur financement. C'est non seulement une perte pour notre tissu communautaire, mais aussi un coup dur pour notre économie, car, chaque année, ce sont des centaines des personnes qui sont placées en emploi par ces organismes.

Emploi Jeunesse et le Centre Génération Emploi bénéficient de l'appui des partenaires institutionnels, communautaires et d'entreprises qui reconnaissent l'importance de leur action et qui, comme moi, sont aujourd'hui préoccupés par cette diminution de services.

Or, agir ainsi, c'est abandonner celles et ceux qui ont besoin d'un accompagnement essentiel pour intégrer durablement le marché du travail et qui veulent contribuer à la société québécoise, à la hauteur de leurs compétences et ambitions. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Nous poursuivons avec Mme la députée de Prévost.

Rendre hommage à M. François Marcil

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Mme la Présidente, j'aimerais rendre hommage, aujourd'hui, à un homme hors du commun, un grand philanthrope, au parcours d'exception, M. François Marcil.

Bien établi à Saint-Sauveur, homme d'affaires réputé, ex-P.D.G. de 17 centres de rénovation, président d'Immobilier Marcil, fervent passionné des arts, de l'horticulture, il a grandement contribué à la communauté.

C'est en 2005 qu'il a créé Le Jardin de François. Il saisit l'occasion de redonner à la société. Accompagné par une équipe de bénévoles extraordinaires, il a su ouvrir les portes de son jardin, dans son petit coin de paradis, afin d'amasser des fonds, depuis plus de 20 ans, pour la Société Alzheimer.

Il soutient plusieurs organismes dans notre belle région des Laurentides. Cet homme passionné redonne aux autres.

Et, sur une note plus personnelle, j'aimerais lui souhaiter de la santé.

Merci, M. Marcil.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce.

Rendre hommage à M. Kevin Hutcheson

Mme Désirée McGraw

Mme McGraw : Mme la Présidente, en cette Semaine de l'action bénévole, j'aimerais rendre hommage à une personne extraordinaire à Notre-Dame-de-Grâce, soit Kevin Hutcheson.

Je l'ai rencontré alors que je visitais les logements communautaires et solidaires Grand. Il m'a immédiatement marquée grâce à son leadership et à son histoire personnelle. C'était un chef cuisinier de renommée pendant plus de 40 ans. Il a reçu un diagnostic de cancer de stade 4. Ses traitements ont fait qu'il a eu un handicap. Il l'a empêché de travailler. Il est devenu sans-abri. Malgré cela, il a fait du bénévolat chaque jour dans la cuisine de son refuge.

When Kevin finally began receiving welfare and moved into social housing, he remained steadfast in his commitment to the well-being of all of his fellow residents and an incredible example. I am deeply honored to call Kevin Hutcheson a constituent and friend. He is an everyday hero of the highest caliber, and the gratitude that I feel for his service to our community cannot fully be expressed in words.

Thank you, Kevin. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Masson.

Rendre hommage à M. Jérémy Dumora

M. Mathieu Lemay

M. Lemay : Mme la Présidente, aujourd'hui, je souhaite rendre hommage à M. Jérémy Dumora, entraîneur-chef du Club de natation Neptune.

Le connaissant personnellement, je peux témoigner que c'est un entraîneur d'exception. Et ce n'est pas seulement mon avis, Mme la Présidente, puisque Jérémy a été, dernièrement, honoré par ses pairs.

En effet, le projet d'excellence Clifford Barry Écoute ton cœur l'a reconnu comme l'un des trois meilleurs entraîneurs du Canada. Il pourra donc poursuivre son perfectionnement aux côtés des meilleurs entraîneurs du pays.

Et, de toute évidence, Mme la Présidente, grâce à cette reconnaissance, on comprend encore plus que M. Dumora est un entraîneur remarquable, plaçant l'humain au cœur de son approche. Avec lui, de nombreux jeunes s'épanouissent pleinement, tant sur le plan sportif que personnel. Sa vision et son leadership permettent à nos athlètes de rêver grand, et ce, jusqu'aux Jeux olympiques.

Donc, Jérémy, au nom des nageurs et en mon nom personnel, je tiens à te remercier pour tous les sacrifices que tu fais dans ta vie afin de faire évoluer la natation. Continue d'inspirer, d'élever et de transformer la vie de nos jeunes sportifs. Merci.

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, M. le député de Matane-Matapédia, à vous la parole.

Rendre hommage à M. Richard Poirier

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : Mme la Présidente. Le 27 mars 2025, un grand entrepreneur matapédien nous a malheureusement quittés, à l'âge de 77 ans.

Originaire de Sayabec, M. Richard Poirier a été le fondateur de Richard Poirier et Frères Électrique en compagnie de ses frères, Mario et Gervais, en 1980. Au fil des décennies, Richard Poirier et Frères Électrique s'est affirmé comme un pilier dans son domaine d'expertise, dans l'est du Québec, tout en se distinguant par sa culture familiale. Avec ses frères, M. Poirier a su insuffler ses valeurs au sein de l'entreprise, favorisant ainsi un développement prospère et de multiples reconnaissances. Il a non seulement été un grand entrepreneur, mais a également été un grand bâtisseur, dont l'entreprise a joué un rôle essentiel dans le développement de la communauté sayabécoise.

Un peu plus de 20 années de succès plus tard, M. Poirier et ses frères ont confié la continuité des activités à leurs fils et neveu, Marc et Jasmin. Connu dorénavant sous le nom de Groupe RPF, ils perpétuent l'héritage de leur oncle, poursuivant la tradition familiale et contribuant généreusement au développement de notre région.

Pour conclure, je tiens à transmettre mes plus sincères condoléances à son épouse Solange, à ses enfants, Denis, Andrée, Joanie, et à tous les membres de la famille de M. Poirier. Merci pour tout. Nous sommes reconnaissants.

Merci, Mme la Présidente.

• (13 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Maintenant... Merci, M. le député. Maintenant, je cède la parole à M. le député d'Orford.

Rendre hommage à M. Gilles Péloquin

M. Gilles Bélanger

M. Bélanger : Mme la Présidente, aujourd'hui je rends hommage à un doyen du micro de notre région, Gilles Péloquin, ici présent, en haut, commentateur sportif à la radio depuis plus de 59 ans.

Estrien d'adoption depuis 1982, il fut le premier au Québec à animer un 30 minutes de sport en soirée à CKSH-TV, avant même l'arrivée de RDS et TVA Sports.

Au cours de sa carrière, avec passion et rigueur, il multiplie les animations sportives en Estrie, au Québec et ailleurs au Canada. C'est près de 2 000 animations sportives, plus de 20 000 entrevues radio, télé, médias écrits. Il a décrit plus de 3 000 joutes de hockey, ce qui en fait définitivement un doyen du micro.

Gilles souhaite continuer encore longtemps à informer les sportifs québécois et estriens dans ce merveilleux monde du sport qu'il chérit passionnément.

Gilles, félicitations, et longue carrière! Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Chambly.

**Souligner le 30e anniversaire de la guignolée
de Saint-Mathias-sur-Richelieu**

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, je veux souligner le 30e anniversaire de l'organisme la guignolée de Saint-Mathias-sur-Richelieu, un organisme que je connais bien parce que je vais le voir, évidemment, à chaque année avec ma contribution.

C'est en 1994 que la municipalité a rassemblé tous les organismes sur son territoire pour la création d'un organisme d'aide alimentaire bien particulier. C'est ainsi que le comité s'est formé et que la première distribution de paniers alimentaires a eu lieu. Depuis, tous les ans, c'est plus d'une trentaine de familles qui sont aidées avec des paniers qui sont distribués. Le comité soutient des familles, peu importe le moment de l'année, c'est important de le dire, grâce aux dons monétaires, aussi, qui sont ramassés pendant la guignolée.

Je tiens donc à souligner la présence, dans les estrades, de la présidente de l'organisme, Mme Jocelyne St-Pierre, évidemment, ainsi que les membres du comité actuel, très nombreux, très engagés, qui, pour la plupart, sont là depuis le tout début. Je tiens à les remercier au nom des familles, au nom de toute la communauté. Vous êtes extrêmement importants, vous faites partie du tissu social qui nous rend si fiers. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, nous poursuivons avec M. le député de Chapleau.

Souligner le 65e anniversaire de GAGA Patates

M. Mathieu Lévesque

M. Lévesque (Chapleau) : Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, j'aimerais célébrer une véritable et vénérable institution de notre communauté, un endroit où les saveurs et les souvenirs se mêlent : GAGA Patates.

Il y a 65 ans, une aventure familiale a commencé sur la rue Saint-Louis, dans ma circonscription de Chapleau, à Gatineau, en Outaouais, et, depuis, cette pataterie a su marquer plusieurs générations.

GAGA Patates, c'est bien plus qu'un simple casse-croûte, c'est une histoire de tradition, de passion, de partage et de dévouement qui se transmet de génération en génération. En effet, M. Réjean Charette, dit «Gaga», peintre de métier l'hiver et propriétaire de son camion à frites l'été, a lancé ce qui allait devenir un incontournable. Il a bâti ce lieu où les sourires des clients se mêlent aux saveurs incontournables des frites, des poutines et des hot-dogs.

Au-delà de son succès culinaire, GAGA Patates, a aussi été un point de rassemblement pour des générations de Gatinois, un endroit où l'on partage des repas, des rires et des souvenirs. Aujourd'hui, c'est son fils, Luc Charette, qui a repris le flambeau et poursuit avec sa famille l'aventure.

En ce 65e anniversaire, je rends hommage à «Gaga», à son fils Luc et à toute sa famille pour leur travail acharné et leur esprit de famille. Bon 65e!

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, nous allons conclure cette rubrique avec M. le député de Portneuf.

**Souligner le 40e anniversaire de l'organisme
d'entraide communautaire Le Halo**

M. Vincent Caron

M. Caron : Merci, Mme la Présidente. À l'occasion de la semaine de l'action bénévole, je veux souligner l'implication exceptionnelle dans Portneuf de l'organisme Le Halo, qui souffle cette année sa 40e bougie.

Le Halo, c'est quatre fondatrices : Hélène Leclerc, soeur Alexandra, Lucille Galarneau et Odile Bertrand. Ces femmes visionnaires ont contribué à la création d'un organisme aujourd'hui indispensable dans notre communauté.

Le Halo offre toute une panoplie de services pour aider les personnes les plus démunies ou les personnes âgées. Cela va de l'accompagnement pour des soins médicaux à la livraison de repas à domicile, en passant par l'organisation d'ateliers visant à briser l'isolement.

Merci du fond du coeur à Isabelle Moffet, la directrice générale, à toute sa formidable équipe et aux bénévoles d'hier et d'aujourd'hui. Par votre dévouement inestimable, vous faites la différence pour bon nombre de Portneuvoises et de Portneuvois.

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Et je tiens à rappeler à tous les députés qu'il est important de respecter le temps qui nous est alloué à faire la déclaration de député, et je rappelle que c'est une minute. Donc, ceci met à la déclaration de députés.

Et je suspends les travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 13 h 55)

(Reprise à 14 h 05)

La Présidente : Bonjour, tout le monde. Mesdames messieurs, bienvenue. Le parlement du Québec, c'est chez vous. En ce mardi, nous allons nous recueillir quelques instants en ayant une pensée toute particulière pour les victimes de la tragédie qui s'est déroulée à Vancouver le 26 avril dernier. Merci. Je vous remercie beaucoup. Veuillez vous asseoir. Nous poursuivons les affaires courantes. Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles ni présentation de projets de loi.

Dépôt de documents

À la rubrique Dépôt de documents, M. le leader du gouvernement, vous en avez quelques-uns.

M. Jolin-Barrette : Oui. Bonjour, Mme la Présidente. Je dépose les réponses aux pétitions présentées en Chambre le 27 février 2025 par le député de Jean-Talon et le député de Rosemont, les 18 et 19 mars 2025 par la députée de D'Arcy-McGee, et les réponses inscrites au feuilleton le 27 février 2025 par la députée de D'Arcy-McGee, 18 mars 2025 par le député de Jacques-Cartier, le 20 mars 2025 par le député de Marguerite-Bourgeoys, le 25 mars 2025 par les députés de Pontiac, D'Arcy-McGee et Notre-Dame-de-Grâce. Merci.

La Présidente : Ces documents sont déposés.

Dépôt de rapports de commissions

À la rubrique Dépôt de rapports de commissions, M. le président de la Commission de la culture et de l'éducation et député de Pontiac.

Consultations particulières sur le projet de loi n° 94

M. Fortin : Oui, merci. Merci, Mme la Présidente. Je dépose le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, les 10, 22, 23 et 24 avril 2025, a tenu des auditions publiques dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi n° 94, Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives. Merci.

La Présidente : Ce rapport est déposé. Mme la présidente de la Commission des transports et de l'environnement et députée de Westmount—Saint-Louis.

Étude détaillée du projet de loi n° 81

Mme Maccarone : Merci, Mme la Présidente. Je dépose le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 18, 19, 20, 25, 26 et 27 février, les 18, 20, 25, 26 et 27 mars ainsi que les 1er, 2, 3, 8, 9, 10 et 24 avril 2025, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 81, Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement. La commission a adopté le texte du projet de loi avec des amendements.

La Présidente : Ce rapport est déposé.

Il n'y a pas de dépôt de pétitions.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant rendus à la période de questions et de réponses orales, et, pour ce faire, je cède la parole, en question principale, au chef de l'opposition officielle.

Plan de réduction de la taille de l'État

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, on le sait, avec le dépôt du septième budget de la CAQ, c'est un déficit record de 13,6 milliards de dollars, et les Québécoises et Québécois n'ont pas plus les services pour autant. La CAQ a perdu le contrôle des finances publiques. La CAQ, c'est gaspillage après gaspillage. Et là, aujourd'hui, ils n'ont plus d'argent.

Rappelez-vous le chef de la CAQ en campagne, en août 2018, promesse électorale d'éliminer 5 000 postes dans l'administration publique. Je le cite, à l'époque : «C'est tout à fait réaliste. Ça aurait dû être fait depuis longtemps. Actuellement, il y a des ministères où il y a trois, quatre couches de gens qui supervisent d'autres superviseurs. Il faut réduire la bureaucratie.» Fin de la citation. Le chef de la CAQ en campagne électorale, promesse de 2018.

Plutôt que de couper 5 000 postes, dans sa septième année, on constate qu'il en a engagé 12 000 de plus. On est passé, 2018, à 68 000 fonctionnaires pour, aujourd'hui, à 80 000 fonctionnaires, et là on ne parle pas de celles et ceux qui donnent les services de première ligne dans les réseaux de la santé et de l'éducation, fonctionnaires à Québec.

Le 18 avril dernier, il écrivait, sur X : «L'État doit devenir beaucoup plus efficace. J'aurais voulu en faire plus depuis 2018.» Ça, Mme la Présidente, c'est un premier chef de gaspillage, 12 000 fonctionnaires qui brassent du papier.

Que vaut la parole du premier ministre?

• (14 h 10) •

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, d'abord, c'est important de le dire, il faut regarder ça ministère par ministère. Et, depuis 2018, on a coupé plus que 5 000 postes dans la fonction publique, dans les fonctions de support. Par contre, on a fait le choix, suite à l'ajout de plus de 90 000 personnes dans les services directs à la population, après la pandémie, avec les efforts qu'on veut faire, entre autres, en éducation, pour ajouter des aides à la classe... évidemment, il faut qu'il y ait un certain support qui soit donné.

Et, Mme la Présidente, dans les 12 000... ou 11 903 ETC, pour être exact, qui ont été ajoutés dans la fonction publique, bien, je vous donne quelques exemples. On a embauché, par exemple, des ingénieurs pour être capables de faire la surveillance de travaux davantage nous-mêmes, plutôt que de faire ce que faisait le gouvernement libéral, c'est-à-dire donner au privé la responsabilité de surveiller le privé. Donc, c'est un exemple.

Un autre exemple, Mme la Présidente, ce sont des policiers puis des gens qui vont aider les policiers, des ressources, aussi, pour lutter contre la violence conjugale. On a ajouté beaucoup de postes. On a ajouté des maisons d'hébergement, mais aussi des employés.

On a ajouté du personnel en immigration, évidemment. On est passés de 300 000 immigrants temporaires à 600 000, donc, évidemment, il faut ajouter du personnel d'immigration.

On a ajouté aussi... Je continuerai.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : La promesse, Mme la Présidente, n'a pas été respectée. Il écrivait, et je poursuis, le 18 avril dernier : «Ça veut dire faire plus et faire mieux avec les moyens qui sont là. Il y a beaucoup trop de paperasse, de rapports, de reddition de comptes, de règlements.» C'est lui-même qui le disait, vendredi le 18 avril dernier.

Là, il vient de nous dire, Mme la Présidente, avez-vous entendu, qu'il a coupé 5 000 postes, mais le différentiel est plus 12 000. Il est-tu en train de nous dire que le vrai chiffre, c'est 17 000?

Que va-t-il faire suite à sa publication du 18 avril?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, la présidente du Conseil du trésor suit effectivement les postes qui sont administratifs, puis il s'est coupé pour 381 millions de dollars de postes administratifs. Donc, c'est plus que le 5 000 qui était prévu. Mais, Mme la Présidente, j'étais en train de le dire, prenons, par exemple, la protection de la jeunesse, il y a des intervenants qui donnent des services directs, mais il y a aussi des intervenants qui sont en support, qui sont considérés dans l'administration. Donc, Mme la Présidente, quand on fait le total...

La Présidente : En terminant.

M. Legault : ...il y a eu 97 000 personnes qui ont été ajoutées dans les services directs.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Là-dessus, Mme la Présidente, au-dessus de ce nombre-là, il est là, le 12 000, à Québec, complexe G. Il écrivait donc, il y a deux semaines, le 18 avril, Mme la Présidente : «Il y a beaucoup trop de paperasse, de rapports, de reddition de comptes, de règlements. J'aurais voulu en faire plus depuis 2018.» On évalue, nous, que 12 000 fonctionnaires de plus, c'est 600 millions de plus par année, ce qui explique le déficit record.

Il aurait voulu en faire plus, il n'a pas respecté sa promesse. Il va faire quoi pour éliminer la paperasse qu'il a créée?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, je ne sais pas ce qu'a le chef de l'opposition officielle contre l'édifice G, contre Québec, mais il doit comprendre que, quand on regarde les postes administratifs, ce n'est pas seulement à Québec, ce n'est pas seulement à l'édifice G, Mme la Présidente.

Donc, c'est certain qu'il y a des postes qui ont été créés qui étaient nécessaires. En tout cas, pour nous, ça représente des gains d'efficacité. Je reviens avec l'exemple des transports. Si on surveille nous-mêmes, au ministère des Transports, les travaux, on pense que c'est plus efficace que de donner au privé la responsabilité de surveiller le privé. Même chose en protection de la jeunesse, même chose en immigration.

La Présidente : Troisième complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Sa promesse de 2018, c'était de faire plus avec moins, d'avoir un gain d'efficacité, c'était de couper 5 000, Mme la Présidente. Et là on a tous été surpris, de notre côté, en tout cas, de lire, le 18 avril dernier, je le cite : «Je reviens là-dessus à chaque Conseil des ministres depuis quelques mois.» Depuis quelques mois? Qu'est-ce qu'il a fait dans les sept années où il était à la tête de l'État?

Il disait, le 18 avril, vouloir faire le ménage, puis c'était une de ses priorités. Parfait. Il va en couper combien et comment?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, bien, je m'excuse, là, peut-être que la question a été écrite à l'avance, mais on en a coupé plus que 5 000. Et, quand on regarde le poste qui s'appelle attrition dans l'administration publique, donc, en ne remplaçant pas des postes administratifs, on a sauvé 381 millions de dollars. Mais, Mme la Présidente, ce n'est pas assez, je pense qu'on peut en faire encore plus, puis on va en faire encore plus dans les prochains mois.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Pontiac.

Annulation d'une greffe de rein**M. André Fortin**

M. Fortin : Mme la Présidente, aujourd'hui, on veut vous parler d'Andrée-Ann Lemay-Laroche.

Mme Lemay-Laroche, elle attend un rein depuis trois ans. En attendant, elle fait de la dialyse à toutes les quatre heures.

Samedi matin, elle reçoit un appel du réseau de la santé pour lui annoncer qu'après trois ans l'attente est finie, un rein était disponible, c'est un match quasiment parfait, l'opération serait lundi. Je cite son conjoint : «On s'est permis de rêver. On s'est vu fonder une famille, pouvoir voyager et faire plein de choses que notre quotidien ne nous permet pas en ce moment.» Mais, trois heures plus tard, tout s'écroule. On la rappelle. Elle n'aura pas le rein presque parfait, il n'y aura pas d'opération, il n'y a pas de chirurgien.

Mme la Présidente, ce que le gouvernement a fait vivre à cette famille-là, c'est indécent, c'est inhumain. Avant de tenter une explication ou une justification, est-ce que le ministre de la Santé peut présenter ses excuses à la famille de Mme Lemay-Laroche?

La Présidente : Et je me permettrais de vous dire de faire attention aux mots employés qui sont au lexique. Vous le savez.

La réponse du premier... du ministre — silence — de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : ...Mme la Présidente, j'ai énormément, énormément d'empathie pour Mme Lemay-Laroche, qui attend sa greffe depuis très longtemps, presque trois ans, qu'on me dit. Et je comprends aussi toute la détresse qu'elle peut avoir eue après avoir reçu cet appel-là qui a été, quelques heures plus tard, annulé.

Maintenant, ce que j'aimerais expliquer, Mme la Présidente, puis je vais avoir d'autres discussions avec les gens à l'établissement, c'est deux choses. Il y a un enjeu de communication et il y a aussi un enjeu de corridor de services que je vais expliquer.

Premièrement, Mme la Présidente, sur la question de communication, comment on peut appeler quelqu'un pour lui dire qu'on peut faire son transplant si on n'a pas vérifié que le médecin était disponible? Le médecin était en vacances, le médecin était en vacances, et on a appelé quand même la dame pour leur dire qu'on pouvait lui faire un transplant. Inacceptable. Inacceptable. Donc, il y a un enjeu de communication, premièrement.

Deuxièmement, il y a un... on me dit qu'il y a un seul médecin qui peut faire ces transplants-là, de rein, dans toute l'Estrie. J'y reviendrai, Mme la Présidente, j'y reviendrai.

La Présidente : Première complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Sur ce point-là, la famille a plaidé avec le réseau de la santé : On va se déplacer n'importe où au Québec, on va même aller en Ontario. On le veut, le rein, on a besoin du rein, on est prêts à tout. La réponse : Il n'y a pas de lit disponible nulle part au Québec. Il n'y a pas de lit disponible nulle part. Ça, c'est la réponse officielle du gouvernement.

Mme la Présidente, je demande au ministre de nous confirmer que ce rein-là, le rein qui aurait pu, qui aurait dû changer la vie de Mme Lemay-Laroche, il n'a pas été gaspillé par manque de lits.

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Très bien. Puis j'apprécie beaucoup la question, parce que ça m'a dérangé énormément, ce cas-là, je dois le dire, Mme la Présidente, là, puis c'est pour ça que j'ai posé des questions.

Maintenant, je vais revenir sur la question de la couverture. Je vous ai dit que je trouvais qu'il y avait un enjeu de communication, pour un. On s'entend, ce n'est pas acceptable. Deuxièmement, la question de couverture, de la façon dont on fonctionne avec les médecins, puis particulièrement avec les chirurgiens, c'est de s'assurer qu'il y a une couverture par tous les médecins. On ne parle pas des omnis, ici, on parle des spécialistes. Quand je dis que ça nous prend des cibles pour être capables d'avoir une couverture par des spécialistes dans toutes les régions, bien, s'il y a un médecin qui n'est pas disponible, quelle est l'alternative? Quel est le corridor de services? C'est les questions que je pose en ce moment, Mme la Présidente.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, l'autre explication complètement incroyable que la famille a reçue, là, après avoir plaidé d'aller dans une autre région, c'est que, non, on ne peut pas vous transférer vers un autre hôpital, vers une autre région, il n'y en a pas, d'entente, avec les autres régions. Dans ce cas-ci, là, on a un rein presque parfait, on a une patiente qui est en attente depuis trois ans. Le travail du gouvernement était simple, là : trouver un lit, trouver un chirurgien. Le gouvernement a échoué.

Le ministre, qui parle toujours de l'expérience patient, qu'est-ce qu'il va faire pour s'assurer que ça n'arrive plus jamais?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Mme la Présidente, je comprends très bien ce que le député dit. Je ne suis vraiment pas à l'aise avec ce cas-là, je viens de l'expliquer, là, pour deux raisons, pour la question de communication puis la question de couverture de services.

Moi, ce que j'aimerais dire, c'est qu'on va s'assurer que, lorsqu'on a des couvertures de services dans chacune des régions du Québec... qu'elles soient respectées. Et, si, par exemple... Est-ce que c'est une question de médecins, de disponibilité de salle, d'interface entre les différents établissements? C'est ça que je suis en train de creuser. Et c'est pour ça que, dans nos négociations qu'on a avec les médecins, on va s'assurer que les couvertures de services, les ratios de couverture sont respectés par nos directeurs médicaux dans chacune des régions. Et c'est pour ça que, dans le p.l. n° 15, on a mis des directeurs médicaux.

• (14 h 20) •

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant la députée de D'Arcy-McGee.

Plan de lutte contre l'itinérance

Mme Elisabeth Prass

Mme Prass : Merci, Mme la Présidente. Un autre dossier où le gouvernement caquiste a perdu le contrôle, c'est l'itinérance, un dossier avec un manque de vision malgré de nombreux enjeux.

Selon le rapport de l'énumération des places pour les personnes en itinérance que ce gouvernement a publié il y a quelques semaines, et je cite, «les points de service situés dans la région de Montréal rapportent un taux moyen préoccupant de 136 % pour les haltes-chaleur encore en service la nuit du 22 avril 2024. Si ces dernières ne trouvent pas d'options sécuritaires pour passer la nuit, leur droit à la vie et au secours peut être compromis.»

Mme la Présidente, demain, plusieurs haltes-chaleur fermeront leurs portes, et demain prend fin la politique de non-flânage dans les métros de Montréal.

Mme la Présidente, ma question au ministre des Services sociaux est : Quel est le plan d'atténuation qu'il a prévu pour que ces personnes en situation d'itinérance ne se trouvent ni dans les métros, ni dans les urgences, ni dans les bibliothèques, faute d'autres options?

La Présidente : La réponse du ministre responsable des Services sociaux.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Oui. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je remercie la députée de D'Arcy-McGee pour sa question, qui va me permettre de répéter que, nous, notre vision, elle est claire, et c'est celle de développer de l'hébergement supervisé partout à travers le Québec. Puis la bonne nouvelle, Mme la Présidente, c'est qu'on vient d'annoncer un premier logement de transition, récemment, avec Mission Bon Accueil. J'étais avec Mission Old Brewery hier, qui travaille sur un autre projet d'hébergement de transition. On a trois projets de modulaires avec la ville de Montréal, sur différentes régions du territoire, qui vont nous permettre de prendre la relève.

Les haltes-chaleur, c'est l'ancienne façon de faire et c'est la façon qui donnait un peu d'aide pendant l'hiver. Nous, on a déployé des services 24/7 partout où on a pu. Maintenant, ce qu'on veut, c'est vraiment les placer le plus proche possible vers du logement. Et il y a des gens qui sont en refuge depuis... Mme la Présidente, je le répète plusieurs fois, depuis la pandémie, il y en a qui sont aptes à aller en logement. Ce qu'ils ont besoin, c'est d'avoir un peu d'expérience dans du logement de transition. Et nous, on est en train, comme gouvernement, de bâtir de l'hébergement partout au Québec pour qu'ils puissent aller ensuite en logement supervisé. La trajectoire, elle est claire, Mme la Présidente.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Elisabeth Prass

Mme Prass : Merci, Mme la Présidente. Et, entre-temps, ces gens se retrouvent dans l'espace public, dans les métros, dans les salles d'urgence et dans les bibliothèques. J'ai participé au dénombrement des personnes itinérantes, il y a deux semaines, et le constat est clair, que nous allons voir une augmentation des personnes en situation d'itinérance par rapport à 2022. Donc, Mme la Présidente, l'absence d'une réelle vision de la part du ministre coûte cher à la société, ce que je déplore aujourd'hui.

Je demande au ministre des Services sociaux un réel plan pour... un réel plan et une vision pour lutter contre l'itinérance et ne pas laisser les Québécois tomber.

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Bien, Mme la Présidente, je ne comprends pas ce qu'on n'aime pas du plan que je viens de présenter, Mme la Présidente. L'autre solution, c'est d'ouvrir des refuges partout, et les Québécois nous disent qu'ils ne veulent pas de cette solution. Moi, j'écoute les gens, Mme la Présidente, je suis sur le terrain. Partout au Québec, je suis allé dans tous les coins du Québec, les gens me disent : Nous, ce n'est pas des refuges, qu'on veut, c'est accompagner les gens vers du logement. C'est pour ça qu'on a développé des trajectoires d'itinérance partout à travers le Québec, du Lac-Saint-Jean jusqu'en Outaouais, jusqu'en Gaspésie, Mme la Présidente, parce que, les gens, on veut qu'ils se rétablissent dans leurs régions. C'est ce qui est le plus efficace et ce qui leur permet de se... de retourner vers du logement le plus rapidement possible.

Donc, la solution, c'est de l'hébergement supervisé, puis on va continuer dans cette direction-là, Mme la Présidente.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Elisabeth Prass

Mme Prass : Merci, Mme la Présidente. Le ministre nous dit qu'il a un plan, mais un plan qui n'a pas de résultat. La face humaine derrière l'itinérance, c'est des femmes enceintes dans la rue, c'est des personnes avec une déficience intellectuelle, c'est des aînés qui vivent dans la rue. Et, le plan que le ministre met de l'avant, les résultats ne sont pas là, on voit une augmentation d'année en année. Donc, vous pouvez bien parler de logement supervisé à venir, mais, en attendant, l'augmentation est là à chaque année. Donc, il y a un rattrapage à faire, et le plan du gouvernement ne répond pas à ces réalités.

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Bien, Mme la Présidente, je ne suis pas tout à fait d'accord, parce qu'on l'a démontré, puis j'ai remis les papiers, je pense, à la... aux crédits provisoires, on a mis en logement 3 144 personnes officiellement, au Québec, dans

la dernière année. Et ça, c'est sans inclure 900 personnes dans les Laurentides et Lanaudière, qui n'ont pas été comptabilisées, Mme la Présidente.

Là où je rejoins un peu le point, c'est qu'on doit travailler plus sur la prévention. C'est pour ça qu'on a mis sur pied, avec mon collègue ministre de la Sécurité publique, un plan pour la sortie carcérale, pour prévenir l'itinérance par la suite. Là, on vient de déployer un programme, avec ma collègue ministre responsable des Affaires sociales, pour la sortie des centres jeunesse, avec une bonification des PSL et de l'aide sociale. Et on va continuer, Mme la Présidente, à fermer le robinet pour qu'il y ait de moins en moins de personnes en situation d'itinérance.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant la députée de Robert-Baldwin.

Révision du système de protection de la jeunesse

Mme Brigitte B. Garceau

Mme Garceau : Merci, Mme la Présidente. Le 2 avril dernier, la Cour d'appel a tranché, la DPJ a bel et bien violé les droits fondamentaux d'un enfant en mettant 59 jours avant d'intervenir, malgré cinq signalements. Les juges parlent d'un délai nettement déraisonnable. Et que fait le gouvernement caquiste? Sur recommandation du Protecteur du citoyen, le Conseil des ministres n'a vu aucun problème à nommer comme vice-protectrice celle qui dirigeait cette DPJ au moment des faits. La CAQ dit vouloir réformer la DPJ, mais, quand vient le temps d'assumer les responsabilités, elle recycle l'inaction en promotion.

Ma question est simple : Pourquoi la CAQ récompense-t-elle toujours ceux qui ont failli à leur devoir?

La Présidente : La réponse du ministre responsable — pas de bruit — des Services sociaux.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Bien, Mme la Présidente, c'est la deuxième fois que la députée de Robert-Baldwin soulève cette question-là. Et le Protecteur du citoyen, qui est un individu autonome, là, nommé par l'Assemblée nationale, lui a répondu clairement sur le sujet, et j'étais en copie sur la lettre. Donc, je ne pense pas qu'il y ait de commentaire additionnel à faire là-dessus.

La question, c'est les délais d'attente au niveau de la DPJ, et on travaille beaucoup là-dessus, Mme la Présidente. Si on compare la liste d'attente de l'an dernier par rapport à celle de cette année, elle s'est améliorée au niveau de l'évaluation, orientation. Si on compare la liste d'attente de l'an dernier par rapport à celle de cette année, à propos de l'application des mesures, elle s'est améliorée également, Mme la Présidente. Là, on est dans une phase critique, là, de... au niveau des travaux, au niveau des centres de réadaptation. On est vraiment en plein dedans, au niveau des embauches, au niveau de la formation, au niveau du soutien des équipes, Mme la Présidente, puis ça aussi, ça va s'améliorer avec le temps.

Donc, on fait des interventions clés là où il y a des problèmes, où les problèmes étaient là depuis longtemps, et on est en train d'améliorer les choses dans tous les points de vue, au niveau de la protection de la jeunesse. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Brigitte B. Garceau

Mme Garceau : Mme la Présidente, je parle de la responsabilité ministérielle, ici. J'entends un ministre qui est là depuis sept ans, puis on parle encore du manque de personnel pour justifier l'inaction. C'est inacceptable. Comment peut-il encore évoquer le manque de ressources quand trois tribunaux, trois tribunaux, Mme la Présidente, ont tous rejeté cet argument? Combien d'enfants doivent encore attendre en danger pendant que la DPJ se cache derrière l'argument du manque de personnel...

La Présidente : La réponse du ministre responsable des Services sociaux.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Oui, merci, Mme la Présidente. Bien, je n'ai pas parlé de manque de personnel, là, dans ma réponse, mais, clairement, si on veut parler du manque de personnel, on s'entend tous ici que la donne a changé, en 2015, quand il y a eu la création des CISSS et des CIUSSS. Et là, suite aux fusions syndicales, les employés ont quitté la protection de la jeunesse pour aller dans d'autres endroits du réseau où le travail est beaucoup moins stressant.

Moi, toutes mes pensées sont avec les employés de la DPJ, là, qui font un effort incroyable tous les jours sur le terrain, Mme la Présidente. L'enjeu, là, c'est... Encore une fois, la protection de la jeunesse demeure toujours la salle d'urgence, la porte d'entrée vers les services sociaux, et c'est ça qu'on s'efforce de changer. En travaillant en amont, on a stabilisé le nombre de signalements. Maintenant, on diminue nos listes d'attente. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Brigitte B. Garceau

Mme Garceau : Mme la Présidente, je tiens à rappeler au ministre qu’il y a des enjeux, oui, avec la DPJ, mais cela ne l’a pas empêché d’aller de l’avant avec cette nomination, et avec ses collègues les ministres. Est-ce qu’il considère que cela envoie le bon message, que ce soit aux intervenants, aux familles, mais surtout aux enfants? Ceux-là mêmes qu’on n’a pas su protéger et qu’on trahit une deuxième fois par manque de courage politique.

La Présidente : Je vous demanderais de faire attention aux termes que vous employez aussi, Mme la députée. La réponse du ministre.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Mme la Présidente, je veux juste souligner à ma collègue qu’elle s’en prend à un choix qui a été fait par le Protecteur du citoyen. C’est une habitude, chez le Parti libéral, de s’en prendre à nos institutions, dernièrement, là c’est le Protecteur du citoyen, il n’y a pas si longtemps c’était la Vérificatrice générale, peut-être parce qu’ils ont des mauvais souvenirs avec la commission Charbonneau. Ils remettent aussi en question l’indépendance du juge Gallant...

Des voix : ...

La Présidente : Un moment, je vous prie. M. le leader de l’opposition officielle, quel est votre rappel au règlement?

M. Derraji : Mme la Présidente, le ministre ne répond pas à la question, ma collègue lui parle des enjeux de la DPJ...

Des voix : ...

• (14 h 30) •

La Présidente : Je suis debout. Pour les gens qui nous écoutent, lorsque je suis debout, on garde le silence, on demeure assis. Merci, M. le leader du gouvernement. Je vous demande à tous et chacun de demeurer respectueux. On reste sur la question. Poursuivez, M. le ministre responsable des Institutions.

M. Roberge : Mme la Présidente, je suis sur la question. Ils remettent en question le travail du Protecteur du citoyen, après l’avoir fait avec la Vérificatrice générale, après l’avoir fait avec le juge Gallant. C’est peut-être parce qu’ils n’ont pas aimé non plus la décision d’un autre juge qui a condamné Tony Tomassi...

La Présidente : En terminant.

M. Roberge : ...ou qu’ils n’ont pas aimé la commission Charbonneau...

La Présidente : Attendez, M. le ministre.

Des voix : ...

La Présidente : Attendez que je vous nomme. Allez-y. Quel est votre rappel au règlement?

M. Derraji : Madame... Il induit la Chambre en erreur, il nous prête des intentions, Mme la Présidente, il nous prête des intentions.

Des voix : ...

La Présidente : Monsieur, je suis debout. M. le leader.
M. le leader du gouvernement, par équité, quel est votre rappel au règlement?

M. Jolin-Barrette : Mme la Présidente, ce n’était pas un rappel au règlement. Et ce qu’a énoncé le ministre de la Réforme des institutions démocratiques, c’est factuellement vrai. Ça vous choque, mais c’est vrai.

Des voix : ...

La Présidente : Bon, là, je suis debout, on ne vous entend plus, M. le leader. Alors, moi, je vais trancher. Messieurs dames, silence. Vous avez tenu des propos graves, M. le leader de l’opposition officielle, vous parlez ici d’induire la Chambre en erreur. Est-ce que vous voulez aller là? Il y a une procédure à suivre, si c’est le cas, avec un avis, des conséquences. Alors, moi, j’aimerais entendre... Ce n’est pas là que vous voulez aller? J’aimerais entendre la réponse du ministre. Il lui reste trois secondes.

Des voix : ...

La Présidente : Gardez le silence. Trois secondes, en terminant, en demeurant respectueux.

M. Roberge : Il dit que ce n'est pas là qu'ils veulent aller, mais on ne sait pas où est-ce qu'ils veulent aller. En tout cas, ils s'attaquent à nos institutions...

La Présidente : En question principale, en question principale, je reconnais maintenant la cheffe du deuxième groupe d'opposition.

Position du gouvernement concernant les projets de pipeline en territoire québécois

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Merci, Mme la Présidente. Pendant l'élection fédérale, on a rapidement vu qu'il y avait deux choix : un parti qui veut plus de pipelines, le Parti conservateur du Canada, puis un autre parti qui veut, lui aussi, plus de pipelines, le Parti libéral du Canada. Il n'y a rien de surprenant là-dedans. Le Canada, c'est un État pétrolier, ce n'est pas le Québec. Le Québec n'est tellement pas un État pétrolier que même la CAQ a fait adopter un projet de loi à l'unanimité pour mettre fin à la production d'hydrocarbures au Québec. Et, face aux tarifs de Trump, le Québec n'a pas besoin de reculer sur ses engagements environnementaux. On a de l'hydroélectricité, de l'énergie propre, une expertise. On a tout ce qu'il faut pour faire face à la crise climatique, qui coûte de plus en plus cher aux Québécois et aux Québécoises.

J'invite donc le premier ministre à être réaliste, je l'invite à regarder la réalité en face. Les pipelines qui transportent l'énergie sale de l'Alberta saccagent notre environnement. Non seulement ça, mais, en plus, ils ne créent pas d'emplois stables, ils ne permettent pas la prospérité économique du Québec, c'est prouvé. C'est pour ça que les Québécois et Québécoises ont dit non à Énergie Est, ont dit non à GNL Québec.

Mark Carney a quand même promis quelque chose, il a promis un droit de veto au Québec pour tout projet de pipeline.

Est-ce que le premier ministre peut dire à Ottawa que, pour l'intérêt supérieur des Québécois et des Québécoises, bien, le droit de veto sur les pipelines, il va l'utiliser dès maintenant?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, j'ai eu l'occasion de le dire, tantôt, en point de presse, quand on regarde le plan économique de Mark Carney, on se rejoint sur beaucoup d'éléments. D'abord, il veut investir dans l'énergie propre. Entre autres, il veut changer, améliorer le crédit d'impôt chez Hydro-Québec. Il connaît d'ailleurs très bien Michael Sabia. Il veut investir dans les minéraux critiques, incluant pour la filière batterie, mais dans plein de secteurs pour la transition énergétique. Je pense, c'est une bonne nouvelle pour l'environnement, pour l'économie du Québec. Il veut investir aussi en intelligence artificielle. On le sait, entre autres à l'Université de Montréal, on a des spécialistes qui sont parmi les meilleurs au monde. J'ai même entendu Québec solidaire dire qu'ils étaient d'accord avec les investissements en défense. On sait qu'on a des compagnies comme Bombardier, comme Davie qui pourraient fabriquer des avions de guerre, des bateaux de guerre. Oups! Là, il semble y avoir un désaccord avec la nouvelle cheffe de Québec solidaire de ce côté-là.

Maintenant, pour ce qui est des oléoducs, Mme la Présidente, j'ai été très clair, autant avec Mark Carney qu'avec Pierre Poilievre : il doit y avoir acceptabilité sociale de la part des Québécois. Donc, notre position n'a pas changé de ce côté-là.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Donc, j'entends le premier ministre fermer la porte à tout projet de pipeline. Parce que, dans la liste qu'il vient de mentionner, il n'a pas dit que Mark Carney, lui, il veut développer le pétrole et le gaz canadien. C'est ce qu'il a dit aux Albertains pour leur faire plaisir pendant la campagne électorale. Ça, c'est le projet du Canada. Ça ne devrait pas être le projet du Québec. Donc là, je veux l'entendre répéter, ne pas parler uniquement d'acceptabilité sociale, parce que c'est vrai qu'il n'y en a pas, mais aussi qu'il ferme la porte à tout projet de pipeline dès maintenant, parce que ce n'est pas viable ni économiquement ni pour l'environnement.

La Présidente : Et, Mme la cheffe, ce n'est pas le tableau, ce que vous avez montré. La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Bien, Mme la Présidente, j'ai été très clair, j'ai dit : Il n'y aura pas de projet d'oléoduc — on devrait dire le mot français — s'il n'y a pas d'acceptabilité sociale. Ce que je comprends, c'est que Québec solidaire,

s'il y avait une majorité de Québécois qui sont d'accord avec un oléoduc, bien, ils continueraient d'être dogmatiques, d'être contre la majorité des Québécois. Nous, on écoute les Québécois, contrairement à Québec solidaire.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : C'est important que, face à Trump, on ne prenne pas... on ne soit pas en panique puis on dise : Oh, n'importe quel projet, juste pour s'assurer de répondre à cette guerre tarifaire puis à la peur, aussi, des Québécois qui en arrachent économiquement puis qui ont peur de perdre leurs emplois. C'est la responsabilité du premier ministre de s'assurer de dire non à tout projet d'oléoduc pour faire transporter du pétrole sale et des hydrocarbures sales de l'Alberta. Ce n'est pas bon pour l'économie. Pour lui, l'économie, c'est une priorité. Ce n'est pas bon non plus pour notre identité québécoise. L'environnement fait partie de notre identité québécoise. J'aimerais l'entendre clairement.

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Bien, Mme la Présidente, on ne peut pas avoir une position plus claire de la différence entre Québec solidaire puis la CAQ. À la CAQ, ce qu'on dit, c'est : On va écouter les Québécois. Chez Québec solidaire, ce qu'on dit, c'est : On est dogmatiques; même si ça représente une minorité, nous, on va défendre la minorité, on n'écouterait pas la majorité des Québécois. Ce n'est pas notre façon de fonctionner, à la CAQ.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Rosemont.

Délais d'attente en chirurgie

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Merci, Mme la Présidente. Imaginez un instant que vous avez quelque chose dans votre corps, une anomalie qui peut se développer à tout moment, vous tuer net. Ça ne fait même pas trois secondes que vous l'imaginez. Imaginez vivre avec ça pendant 15 mois. C'est ce qui est arrivé à Robert Lepage, 81 ans, de Hull, qui a vécu 15 mois avec un... un anévrisme, pardon, de l'aorte. Il était cloué chez lui, pas de médecin pour l'opérer, jusqu'à ce que sa femme en trouve un disponible à Laval.

Malheureusement pour M. Lepage, dans les plans du ministre, il est considéré comme semi-urgent. Pourtant, ses médecins étaient clairs : si l'anévrisme éclatait, il n'était pas semi-mort, il était raide mort.

Qu'est-ce que le ministre répond à M. Lepage? Que la situation s'améliore? Que Santé Québec va régler les problèmes? Ou meilleure chance la prochaine fois, M. Lepage?

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Je pense que, les questions qui sont posées par le député de Rosemont, je vais faire comme si je ne les ai pas entendues, Mme la Présidente, parce que je trouve que de traiter ces cas-là de cette façon-là ici, au salon, ce n'est vraiment pas approprié. Je m'excuse, Mme la Présidente, là, mais je pense qu'on parle de cas qui sont très difficiles, de cas de... cliniques, et, de venir en parler comme ça et de le poser comme les questions qui sont faites, Mme la Présidente, je m'excuse, mais je ne peux pas accepter ça.

Par contre, ce que j'aimerais dire, c'est que, lorsqu'on prend des cas spécifiques comme ça puis qu'on est capables de montrer qu'on a une certaine difficulté, puis on a de la difficulté, entre autres, avec notre rattrapage des chirurgies, moi, je pense que le point qui est demandé ici, c'est de dire : Est-ce qu'on travaille, en ce moment, à s'assurer qu'on va être capables de rattraper ces cas-là? Par exemple, puis là je ne sais pas s'il va me manquer de temps ou pas, mais on a fait un projet de loi, un projet de loi qui dit qu'après un certain temps on peut donner à ces gens-là la possibilité d'aller au privé et d'utiliser leur... On a demandé à Santé Québec de nous faire un règlement, il est en préparation, puis j'ai très hâte qu'il soit prêt, pour que ces cas-là ne se reproduisent pas, mais j'espère que le député va changer de ton, Mme la Présidente.

Des voix : ...

La Présidente : On demeure tous respectueux. Première complémentaire. Allez-y, M. le député.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Que le ministre souffre un peu que la responsabilité ministérielle existe encore en cette Chambre, c'est à la base de notre système parlementaire. On a parlé, tout à l'heure, de Mme Lemay-Laroche. Quand les journalistes

et la famille posent des questions, qu'est-ce qu'il fait, le cabinet du ministre? Il renvoie à Santé Québec. Il renvoie à Santé Québec, Santé Québec qui s'excuse mais qui n'a pas de solution.

L'empathie, c'est bien, de la part du ministre. La responsabilité ministérielle, c'est encore mieux. Quand est-ce qu'il va la retrouver dans ses cartables?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Bon, Mme la Présidente, on va prendre ça une chose à la fois. Puis, si le député ne veut pas changer de ton, c'est correct. Moi, je la prends, ma responsabilité ministérielle, puis je pose des questions. On a augmenté, Mme la Présidente, depuis les dernières années, le nombre de chirurgies qu'on fait à tous les ans. Malgré toutes les difficultés, malgré le fait qu'on est en négociation avec les médecins, on a réussi, grâce à plusieurs... à augmenter. On est rendus à plus de 500 000 chirurgies par année, 500 000 chirurgies par année. Est-ce qu'il y en a qui ne sont pas faites au bon moment? La réponse, c'est oui. Mais est-ce qu'on a continué d'améliorer la situation? On a réussi à baisser les chirurgies qui sont en retard de plus qu'un an de 23 000 à 6 000, Mme la Présidente. Ça, c'est des améliorations concrètes. Et c'est ça qu'on va continuer à faire.

• (14 h 40) •

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Ça fait cinq ans qu'il est ministre de la Santé, ça fait cinq ans qu'il trouve toutes sortes d'explications. Il y a toujours un tableau avantageux, une statistique flatteuse, des données vertes dans une marée rouge.

C'est quoi, le ton qu'il utilise pour répondre à Mme Lemay-Laroche? C'est quoi, le ton qu'il utilise, lui, pour M. Lepage, qui a vécu avec une bombe à retardement dans son abdomen pendant 15 mois parce qu'il était semi-urgent? Moi, ça ne me fait rien pantoute qu'il n'aime pas mon ton, mais j'aimerais entendre le ton qu'il emploie pour...

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Christian Dubé

M. Dubé : ...j'ai dit, Mme la Présidente, puis je le dis, quand il me dit que ça fait cinq ans qu'on n'a rien fait, là, ça fait cinq ans qu'on a passé à travers une pandémie, puis je regarde... Mme la Présidente, ce qui est important, je pense, peut-être qu'il n'aimera pas la réponse, mais, pendant la pandémie, là, nos chirurgies en retard de plus qu'un an sont passées de 7 000, de 7 000 à 25 000, puis on a réussi, depuis la pandémie, de les baisser à 6 000. Savez-vous c'est quoi? C'est le plus bas... taux, pardon, le plus bas taux de chirurgies en attente qu'on a depuis 2020, depuis 2020, Mme la Présidente. Alors, de dire qu'on n'a rien fait depuis cinq ans, c'est inexact...

La Présidente : En terminant.

M. Dubé : ...et on va continuer de faire le travail pour que les Québécois soient bien traités. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le chef du troisième groupe d'opposition.

Investissement du gouvernement dans La Compagnie électrique Lion

M. Paul St-Pierre Plamondon

M. St-Pierre Plamondon : Mme la Présidente, le premier ministre vient de dire, en point de presse, que lui et Mark Carney, en matière d'économie, sont sur la même longueur d'onde. Ça, ça veut dire sur la même longueur d'onde qu'un gouvernement qui a doublé la dette du Canada en 10 ans et qui propose d'accélérer encore plus rapidement l'endettement des prochaines générations que c'était le cas sous Justin Trudeau. Et ce n'est pas surprenant quand on sait que le premier ministre actuel est, en fait, le plus dépensier depuis Jean Lesage et qu'il vient de faire le pire déficit de l'histoire du Québec pour une deuxième fois, un déficit causé par de nombreuses dépenses frivoles, notamment le bar ouvert des subventions aux entreprises. On a perdu 4 milliards dans le Fonds du développement économique, 710 millions dans Northvolt, 365 millions dans Recyclage Varennes, mais aussi 227 millions dans Lion Électrique. Or, on apprend ce matin que la CAQ réfléchit encore à mettre davantage d'argent dans cette entreprise, un autre 20 millions. Nous, on pense que les contribuables québécois ont suffisamment payé de leurs poches pour les déboires d'une seule entreprise privée.

Est-ce que le premier ministre peut nous dire qu'il est d'accord avec le Parti québécois pour qu'on écarte toute nouvelle subvention à Lion Électrique?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, le chef du Parti québécois vient de dire que je suis sur la même longueur d'onde que Mark Carney en économie; on ne peut pas dire la même chose de lui avec le chef du Bloc québécois.

Mme la Présidente, le chef du Parti québécois parle de certains dossiers où, effectivement, les choses sont allées plus négativement. Par contre, il oublie de parler des centaines de dossiers où on a réussi à créer de la richesse, au Québec.

Ce qu'il est important de dire, Mme la Présidente, c'est qu'en moyenne — c'est ça qui est important, la moyenne au bâton — jamais on n'a vu ça dans le temps du PQ, la croissance économique a été plus forte depuis six ans au Québec que dans le reste du Canada. Et, si on regarde ce qui touche directement les Québécois, la croissance du salaire moyen a été plus grande depuis six ans au Québec que dans le reste du Canada.

Donc, oui, quand on prend des risques, ça arrive qu'il y ait des échecs, mais il faut avoir le courage de prendre des risques si on veut, en moyenne, mieux performer que nos voisins. C'est ça qu'on a fait depuis six ans, puis ce que je comprends, c'est que ce n'est pas ça que ferait le chef du PQ.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Paul St-Pierre Plamondon

M. St-Pierre Plamondon : Ça rit, aujourd'hui, du côté de la CAQ. On est contents de l'élection de Mark Carney, qui nous a confirmé qu'il va continuer l'oeuvre de Justin Trudeau en matière d'immigration incontrôlée, menant à la crise du logement, du français et des services publics dont ils se sont plaints. On va continuer l'endettement sans précédent, on est d'accord avec ça. On va continuer l'explosion de la bureaucratie. Puis, toutes les demandes refusées de la CAQ puis toutes les contestations devant les tribunaux, on va continuer dans la même direction. Même, on va aller plus loin, sous Mark Carney. Et ça rit. On est contents de Mark Carney, du côté de la CAQ. Tout ça n'est pas une raison pour ne pas répondre à ma question simple.

La Présidente : La réponse du...

Des voix : ...

La Présidente : Article 32. On garde le silence. La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, je suis content que Mark Carney ait parlé d'investir en énergie propre. Je suis content que Mark Carney ait parlé d'investir dans les minéraux critiques. On est bons là-dedans, au Québec. Je suis content que Mark Carney ait parlé d'investir en intelligence artificielle, en défense, chez Bombardier, chez Davie.

Ce que j'entends du chef du PQ, c'est que lui, il trouve qu'on n'a pas assez parlé du référendum sur la souveraineté du Québec pendant la dernière campagne électorale. Il a le droit de penser ça, mais, les Québécois, ce qui les intéresse, actuellement, c'est l'économie du Québec.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Paul St-Pierre Plamondon

M. St-Pierre Plamondon : Non. Ce que devrait entendre le premier ministre, c'est que je constate que les demandes de la CAQ ont toutes été refusées sous Justin Trudeau. On se retrouve avec le même Parti libéral du Canada au pouvoir qui va tout refuser les demandes de la CAQ, puis on applaudit, ce matin, on est de bonne humeur, du côté de la CAQ.

Tout ça, par contre, n'est pas une raison pour ne pas répondre à la question simple : Pourquoi un autre 20 millions dans Lion Électrique si on a déjà ouvert le «bar open», le bar ouvert des subventions aux entreprises?

Des voix : ...

La Présidente : Gardez le silence. J'ai de la misère à entendre la question du chef. Vous avez terminé? La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Encore une fois, le chef du troisième groupe d'opposition dit quelque chose qui n'est pas exact. Ce n'est pas exact, son affaire de 20 millions, ce n'est pas exact. Ce qui est exact, par contre, c'est que, quand on lit le programme de Mark Carney, il dit qu'il veut ramener l'immigration à des niveaux soutenables, il veut renvoyer les demandeurs d'asile qui ont été refusés, il veut s'assurer que l'immigration... qu'avec l'immigration on soit capables de protéger la langue française.

Le chef du PQ, lui, il n’est pas de bonne humeur, aujourd’hui, il n’est pas de bonne humeur parce que le chef du Bloc n’a pas assez parlé du référendum sur la souveraineté du Québec. C’est ça, la réalité.

Des voix : ...

La Présidente : Là, je vous entends. Je vais vous nommer un par un. Article 32. Il n’y a qu’une seule personne qui a droit de parole, maintenant, et c’est le député de Saint-Jérôme. On vous écoute, monsieur.

Gestion des finances publiques

M. Youri Chassin

M. Chassin : J’ai honte. J’ai honte pour nous tous ici, Mme la Présidente, une décote, mais j’ai particulièrement honte en pensant à ceux qui ont construit patiemment le parti du changement. Souvenez-vous, Mme la Présidente, à l’époque, la plupart d’entre nous, on n’était pas vraiment ici, hein, on regardait avec avidité, même avec admiration le travail du député de Granby, de Chambly, de La Prairie, qui luttait avec cœur pour un Québec prospère, un Québec fier. Souvenez-vous de Sylvie Roy, Gérard Deltell, André Spénard. Souvenez-vous de Lise Lavallée, Janvier Grondin, Marc Picard. C’est leur legs qu’on foule aux pieds, et nous devrions en avoir honte. Souvenez-vous de l’époque où vous-même, Mme la Présidente, vous vous leviez non pas pour ramener le silence, mais pour faire trembler le gouvernement entier. Moi, je me souviens, Mme la Présidente, et j’ai honte.

Qui va oser se lever pour défendre ça?

Des voix : ...

La Présidente : Article 32. On garde le silence. La réponse du leader du gouvernement.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : Mme la Présidente, on a fondé la CAQ en 2011, il y a de cela 14 ans, ça va faire 14 ans. Le premier ministre a décidé de partir de zéro, de former un mouvement politique pour mettre fin au statu quo entre les deux vieux partis au Québec, pour faire en sorte que le Québec recommence à gagner puis pour amener une troisième voix, ce qu’on est en train de réussir, depuis 2018, à faire.

Malheureusement, le député de Saint-Jérôme a décidé de quitter, comme il avait fait après l’élection de 2012, Mme la Présidente, vous vous souviendrez. Le député de Saint-Jérôme était là. Il a laissé travailler tous les gens qu’il a nommés entre 2012 puis 2018, puis après il est arrivé, en 2018, à la dernière minute, puis il a quitté son groupe politique. Ça lui appartient. Mais, lorsqu’on sollicite un mandat avec ses électeurs, face aux électeurs de Saint-Jérôme, on devrait l’honorer, ce mandat-là. Puis, si le député de Saint-Jérôme voulait véritablement aller de l’avant avec une réforme, bien, ce n’est pas les bons choix qu’il a faits. Il a fait un choix individuel, Mme la Présidente, de ne pas servir sa communauté à l’intérieur de la formation politique pour laquelle il a été élu, ça lui appartient, mais on ne prendra pas de leçons du député de Saint-Jérôme alors que l’ensemble du groupe parlementaire formant le gouvernement se dévoue corps et âme à tous les jours pour faire en sorte d’amener du changement.

La Présidente : Première complémentaire. Et je vous demanderais tous de rester respectueux et de garder le silence.

M. Youri Chassin

M. Chassin : Le ministre des Finances est parti en urgence à New York pour essayer de calmer le jeu puis de rassurer les prêteurs. Moi, je regarde ça puis je me dis : Est-ce que c’est vraiment ça, un Québec qui gagne? Est-ce que c’était ça, l’objectif? Moi, ce n’est pas ça que j’avais en tête. Si c’était ça, l’objectif, dites-le-moi, je m’étais trompé.

La Présidente : La réponse...

Des voix : ...

• (14 h 50) •

La Présidente : Gardez le silence. La réponse du leader du gouvernement. On l’écoute.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : Mme la Présidente, depuis qu’on est arrivés au pouvoir, on a investi massivement en éducation et en santé. Qu’est-ce que propose le député de Saint-Jérôme, libertarien, Mme la Présidente? On va couper les soins de santé à la population. On va dire aux gens : On ne vous soignera pas, on ne va pas faire en sorte d’engager davantage de préposés aux bénéficiaires pour s’occuper des gens qui ont servi le Québec. C’est ça, sa vision individualiste?

Quel est l’intérêt collectif de son engagement politique, Mme la Présidente? Est-ce que c’est que, quand ça ne fait pas son affaire, il démissionne, il laisse tomber ses électeurs de Saint-Jérôme? C’est-tu ça, sa vision du bien-être collectif de la population du Québec?

On investit en éducation pour avoir davantage de professeurs, pour augmenter leurs salaires. On a fait un choix de société pour prioriser l'éducation. Quel est le choix que vous avez fait? Abandonner, quitter.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Youri Chassin

M. Chassin : Je vous rassure tout de suite, Mme la Présidente, je n'ai pas démissionné. J'ai quitté un parti... ou peut-être que ce parti m'a quitté. Ceci étant, Mme la Présidente, et, pour moi, c'est important... Pour moi, c'est important de rappeler qu'on avait un Québec fier, un Québec prospère comme objectif. Puis, si on pense que c'est en rajoutant de l'argent et des fonctionnaires qu'on va arriver à des bons services publics...

La Présidente : La réponse...

Des voix : ...

La Présidente : On garde le silence, je vous prie. La réponse du leader... leader du gouvernement.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : Mme la Présidente, est-ce que le député de Saint-Jérôme va se dire, quand la nouvelle école dans son comté va être inaugurée, prochainement... il va se dire : C'est du gaspillage, je ne devrais pas offrir aux enfants de Saint-Jérôme un environnement de qualité, un environnement où est-ce que les enseignants vont pouvoir avoir des outils technologiques pour enseigner à nos enfants, pour faire en sorte que les Québécois et Québécoises qui vivent à Saint-Jérôme puissent apprendre...

Une voix : ...

M. Jolin-Barrette : ...deux nouvelles écoles, des soins de santé, que l'hôpital soit rénové à Saint-Jérôme, Mme la Présidente? Est-ce que c'est un renoncement de son engagement politique? Il est passé où, le député de Saint-Jérôme qui voulait se battre pour ses citoyens, pour aller chercher le maximum pour eux, pour leur offrir des services de qualité? Il est parti...

La Présidente : Voilà. Cela met fin à la période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

Comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la motion... à la rubrique, pardon, Motions sans préavis — ma dyslexie, désolée — et, pour ce faire, je cède la place à la première vice-présidente. Bonne fin de journée.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Donc, nous poursuivons. En fonction de nos règles...

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Excusez! S'il vous plaît, un peu... S'il vous plaît! Silence, si on veut poursuivre nos travaux. En fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais maintenant...

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Aïe! S'il vous plaît! Donc, je disais, je suis prête, maintenant, à reconnaître un membre du deuxième groupe d'opposition. Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition.

**Condamner l'intimidation et le harcèlement en ligne dont
sont victimes les femmes dans l'espace public**

Mme Ghazal : Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement de cette Assemblée pour présenter la motion suivante conjointement avec la ministre responsable de la Condition féminine, la députée de Robert-Baldwin, la députée de Terrebonne, la députée de Vaudreuil et le député de Saint-Jérôme :

«Que l'Assemblée nationale condamne l'intimidation et le harcèlement en ligne dont sont régulièrement victimes les femmes dans l'espace public;

«Qu'elle déplore que ces violences soient parfois amplifiées et monétisées sur certaines plateformes numériques, sans encadrement adéquat;

«Qu'elle souligne que cette forme d'acharnement a des conséquences graves sur la santé mentale, la sécurité et la participation des femmes à la vie publique;

«Qu'en conséquence l'Assemblée nationale dénonce fermement ce phénomène et réaffirme l'importance de protéger l'espace public, dont les plateformes numériques, contre la haine et la violence à l'égard des femmes.»

Merci beaucoup.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Lévesque (Chapleau) : Oui, Mme la Présidente, il y a consentement, sans débat.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Cette motion est-elle... Cette motion est-elle adoptée?

Une voix : ...

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Alors, une demande de vote électronique. Le vote est maintenant ouvert. La période du vote est terminée. M. le secrétaire général, pour le résultat du vote.

Le Secrétaire : Pour : 102
Contre : 0
Abstentions : 0

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Cette motion est adoptée.
Maintenant, nous poursuivons avec un membre du troisième groupe d'opposition. M. le député de Jean-Talon.

Demander au gouvernement de s'engager à maintenir le monopole d'Hydro-Québec sur la distribution et la vente d'énergie

M. Paradis : Mme la Présidente, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le député de Maurice-Richard, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de s'engager à maintenir en l'état le monopole d'Hydro-Québec sur la distribution et la vente d'énergie.» Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Lévesque (Chapleau) : Oui, Mme la Présidente, il y a consentement, sans débat.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Cette motion est-elle adoptée?

Une voix : ...

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Donc, nous avons une demande de vote électronique. Le vote est maintenant ouvert.
Le vote est maintenant terminé. M. le secrétaire général, pour le résultat du vote.

Le Secrétaire : Pour : 101
Contre : 1
Abstentions : 0

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Cette motion est adoptée.
Maintenant, je suis prête à reconnaître un membre du groupe formant le gouvernement. Mme la députée de Bellechasse.

Mme Lachance : Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Bourassa-Sauvé, le député de Saint-Jérôme et la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale condamne fermement les manifestations qui se sont tenues devant la résidence personnelle du ministre du Travail;

«Qu'elle rappelle les propos de la présidence de la FTQ appelant les membres des centrales syndicales à traquer le ministre du Travail et le Premier ministre;

«Qu'elle dénonce toutes intimidations envers des élus ainsi que des membres de leurs familles;

«Qu'elle condamne fermement ces tactiques syndicales de menaces et d'intimidation qui n'ont pas leur place dans notre démocratie;

«Qu'enfin l'Assemblée nationale invite les présidents et [les] présidentes des centrales syndicales à condamner ces actions et [à] faire [...] appel au calme à leurs membres.»

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Lévesque (Chapleau) : ...

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Bon, écoutez, les excès d'émotion, là, s'il vous plaît... Comme cette... Comme il n'y a pas de...

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : S'il vous plaît! Écoutez, le décorum s'applique à nos travaux, là, hein? Donc, s'il vous plaît, les cris, on se calme un peu sur ça. Si vous... Nous voulons poursuivre.

Donc, je suis prête à reconnaître un membre du groupe formant l'opposition officielle. Mme la députée de Mont-Royal—Outremont.

• (15 heures) •

Mme Setlakwe : Mme la Présidente, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le député de Maurice-Richard et la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte que l'usage d'une adresse courriel personnelle par un ministre ou tout député pour traiter d'affaires gouvernementales présente des risques en matière de cybersécurité;

«Qu'elle constate qu'un tel usage pourrait aussi placer ces messages hors du contrôle des parlementaires et hors du champ d'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, ce qui pose des enjeux en matière d'archivage et d'accès à l'information;

«Qu'enfin, elle déclare qu'un tel usage n'est pas une pratique souhaitable et qu'elle demande au gouvernement d'y mettre fin, en émettant une directive dans les meilleurs délais.»

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Lévesque (Chapleau) : Il n'y a pas de consentement, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Comme il n'y a pas de consentement, nous allons poursuivre.

Avis touchant les travaux des commissions

À la rubrique Avis touchant les travaux des commissions, alors, je vous cède la parole, M. le leader adjoint.

M. Lévesque (Chapleau) : Oui. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

Donc, j'avise cette Assemblée que la Commission de l'aménagement du territoire procédera à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Sports, loisirs et plein air du portefeuille Éducation aujourd'hui, de 15 h 30 à 16 h 30, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

La Commission de l'économie et du travail va procéder à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Développement économique régional du portefeuille Économie, Innovation et Énergie aujourd'hui, de 15 h 30 à 16 h 30, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

La Commission de l'économie et du travail va procéder à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet PME du portefeuille Économie, Innovation et Énergie aujourd'hui, de 16 h 35 à 18 h 35, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

La Commission de l'économie et du travail va procéder à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Économie sociale du portefeuille Économie, Innovation et Énergie aujourd'hui, de 18 h 40 à 19 h 25, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

La commission des travaux et de l'environnement... des transports, pardon, et de l'environnement va poursuivre l'étude... va poursuivre l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Environnement et Lutte contre les changements climatiques du portefeuille Environnement et Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs aujourd'hui, de 15 h 30 à 17 h 15, à la salle Pauline-Marois;

La Commission des transports et de l'environnement va procéder à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Transition énergétique du portefeuille Environnement et Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs aujourd'hui, de 17 h 20 à 18 h 20, à la salle Pauline-Marois;

La Commission des transports et de l'environnement procédera à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Faune et Parcs du portefeuille Environnement et Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs aujourd'hui, de 18 h 25 à 19 h 10, à la salle Pauline-Marois;

La Commission des relations avec les citoyens va procéder à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Jeunesse du portefeuille Culture et Communications aujourd'hui, de 15 h 30 à 16 h 30, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission des relations avec les citoyens va procéder à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Aînés du portefeuille Santé et Services sociaux aujourd'hui, de 17 h 15 à 19 h 15, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission des institutions va procéder à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Justice du portefeuille Justice aujourd'hui, de 15 h 30 à 18 h 45, à la salle du Conseil législatif.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci.

Pour ma part, je vous avise que la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes se réunira en séance de travail le mercredi 30 avril 2025, de 7 h 30 à 8 h 45, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine, afin d'organiser les travaux de la commission.

Maintenant, nous poursuivons à la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée.

Ajournement

Puisque nous sommes à la période des études de crédits budgétaires et que, conformément aux dispositions de l'article 282 du règlement, l'Assemblée ne procède qu'aux affaires courantes, je lève la séance, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés au mercredi 30 avril 2025, à 9 h 40.

(Fin de la séance à 15 h 04)